

La lettre des « 2sous du Grand Stade »

février 2008



« Merdre »

Alfred Jarry - UBU ROY

1er février 2008 : un départ à la retraite bien arrosé !

Le 1er février 2008, les élus ont voté à 82% pour le projet Eiffage qui coûtera 14,2 M€ annuels sur 31 ans à Lille Métropole. Le cadre financier que s'étaient donné les mêmes élus était d'un maximum de 10 M€ annuels sur 28 ans. Ils ont donc voté pour un projet dépassant de 160 M€ le plafond prévu, soit une hausse de 60%. Ça fait cher le cadeau de retraite pour Pierre Mauroy !

Gueule de bois après les élections

Le projet est choisi mais le contrat avec Eiffage n'est pas signé. Explosion budgétaire et aberrations urbaines doivent alerter les nouveaux élus.

Il ne faut pas s'engager dans ce projet complètement fou !

QUAND LES BORNES SONT FRANCHIES, IL N'Y A PLUS DE LIMITES

À la grande surprise de beaucoup, y compris de certains élus, le conseil LMCU a classé en tête le projet Eiffage dont le coût se situe 32% au-dessus du "moins-disant" (le moins cher : projet Bouygues).

Pied-de-nez

Le sel de cette affaire est que l'initiative du classement revient à Henri Ségard, maire de Comines. À la dernière minute, il a refusé le choix de Pierre Mauroy à 10,7 M€. C'est pourtant lui qui avait fixé la limite de 10 M€ par an.

On peut s'interroger sur les motivations d'un tel choix, ses conséquences, et sur la régularité d'une procédure qui devait favoriser l'offre économiquement la plus avantageuse.

Et ensuite ?

L'histoire ne se termine pas le 1er février 2008, loin s'en faut. **Après les élections**, le contrat (qui n'est pas encore rédigé) sera soumis au nouveau conseil qui devra établir un plan de financement.

Or on en est maintenant arrivé à 14,2 millions d'euros par an pendant 31 ans, auxquels il faut bien entendu ajouter les frais d'infrastructures et d'accessibilité dédiés au stade.

Si le Grand Stade se construisait, les dépenses publiques dépasseraient les 700M€ !

110 manifestations par an : 2 par semaine !

700 000 000 €

Argent public pour des intérêts privés

*Public, vous avez dit public ?
Le Stade est construit pour le club privé LOSC, il sera exploité par la société Eiffage, il prendra le nom de la marque commerciale la plus offrante. Seul le financement sera public.*

Quoi de neuf chez les maires ?

Pas grand chose.

À **Lezennes**, le maire continue à croire, comme lors de ses vœux 2007, que « **le grand stade est une chance pour Lezennes** ».

À **Villeneuve d'Ascq**, le maire se gargarise du mot « **ambition** ».

Les deux ont en commun d'imaginer un jour l'inverse de ce qu'ils ont voté la veille : une coulée verte à côté du stade alors qu'ils viennent dans leurs conseils d'**approuver une révision du PLU** ouvrant la possibilité d'y faire une zone fortement urbanisée.

Aucun des deux n'a vu d'objection à engager une dépense record de 700M€ : les représentants de la majorité Villeneuvoise et la représentante Lezennoise **ont voté « oui »** lors du conseil de communauté, comme pour **tous les autres votes** en faveur du stade.

Et à **Hellemmes ou Ronchin** ? ... tout pareil !

PAROLES D'EXPERTS

De Mme Demessine, vice-présidente au rayonnement :

« *Nous n'en sommes qu'aux estimations. Dans la réalité, c'est souvent moins cher...* » (Nord Eclair 20/12/07)

De son côté, M. Baert, vice-président aux finances n'a pas pris part au vote du 1er février.

JE T'AIME, MOI NON PLUS

Le 1er février, à la fin de son discours sur le Grand Stade, Martine Aubry :

« *Et vive le LOSC, bien sûr !* »

Suite à la perte du marché du casino de Lille, Isidore Partouche (actionnaire principal du LOSC) disait : « *J'ai un peu de fortune, je l'utiliserai pour faire tomber cette municipalité.* » (La Voix du Nord - 09/11/2006)

PORTE CLOSE

Pierre Mauroy a sollicité l'État pour une aide financière. Pour l'instant pas de réponse officielle mais le propos de Bernard Laporte est sans ambiguïté : « *Soyons pragmatiques : il faut que le secteur privé participe plus activement aux dépenses sportives. L'État a d'autres priorités, comme construire des hôpitaux ou des logements.* »

Libération 23/01/08

L'INSONDABLE

Deux jours après le vote du 1er février, la Voix du Nord publie son enquête auprès de ses lecteurs : 79% des personnes interrogées ne mettent pas le Grand Stade dans les premières priorités pour la métropole.

«LE TITANIC» ?

Le nom du futur stade est à vendre. Téléphonie mobile, boisson gazeuse... Les enchères sont lancées.

LA RÉGION

La grande cause de la Région Nord Pas de Calais est la lutte contre le cancer : 15 M€.

La grande priorité de la Région est le Grand Stade de Lille : 45 M€.

Qu'en diront Valenciennes, Lens, Arras, Boulogne, Calais, Dunkerque ?

Le grand stade est plus cher que le tram-train.

Évaluations à 2 sous

Avril 2006 : Mme Demessine annonce un coût de 320 M€. Les « 2 sous » prédisent 500 M€.

Le chiffre est brocardé : « cette association n'est pas sérieuse, elle exagère » dit-on alors chez les porteurs du projet.

Octobre 2007 : La prévision de Mme Demessine passe à 400 M€.

Décembre 2007 : On a d'avantage d'indications sur le coût des aménagements. Et ça monte, ça monte... Il devient évident que le total atteindra plus de 600 M€.

Février 2008 :

Vote tragique à LMCU : **700 M€**, record battu.

Toutes nos félicitations !

Jusqu'où cela montera-t-il encore ?

QUI VOTE QUOI ?

Ils ont voté OUI au stade de 700 millions :

M.-J. Biencourt (Lezennes),
F. Aïssi, D. Defontaine,
M. Delgrange, P. Le Maguer,
D. Plancke, J.-M. Stiévenard
(Villeneuve d'Ascq), G. Pargneaux
(Hellemmes), J. Copin, P. Tonnerre
(Ronchin)

Ils n'ont pas suivi :

A. Carette, G. Caudron, M. Ifri
(Villeneuve d'Ascq), R. Elegeest
(maire de Mons), C. Decock (Lille)

Mise à jour : lire en page 3

Avis de spécialistes

Ils n'ont pas cédé à « l'ambition »
et n'ont pas approuvé le choix :

Dominique Baert, vice-président
chargé du **budget**

René Vandierendonck, vice-
président chargé du contrat **ville**.

Éric Quiquet, vice-président
chargé des **transports**

A part les problèmes d'argent et de
desserte, tout va bien !

HISTOIRE BELGE

*Stefaan De Clerck [le maire de
Courtrai] évoquait même
l'hypothèse de localiser le Grand
Stade de Lille sur l'ancien poste
frontière de Rekkem, qui
pourrait héberger non seulement
le Losc mais aussi le club de foot
de Courtrai,*

Les Echos - 30/01/08

Choix du site, desserte, stationnement : le grand stade au TRIBUNAL

Le 16 décembre dernier, notre association, « les 2 sous », a déposé au tribunal administratif de Lille un recours contre la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

Incompatibilités

Cette révision avait été engagée par Lille-Métropole en vue de la construction du stade car le PLU, dans sa version d'origine, ne permet pas de construire un stade sur ce secteur de Lezennes et Villeneuve d'Ascq.

Ce recours est le fruit d'une étude approfondie du dossier par notre association. Dès la procédure de révision, nous avons soulevé des points d'incompatibilité avec d'autres directives d'urbanisme.

Le schéma directeur du développement urbain 2002-2015 définit bien la logique du développement : d'abord engager un renforcement des transports publics (métro, tram-train) avant l'éventuelle construction d'un équipement tel que le grand stade, sur « un terrain nécessairement vaste de 50 ha » (soit le double de ce qui est prévu ici).

La traduction concrète de cette incompatibilité se marque, entre autres, par une trop faible desserte du site en transports publics et une faible capacité de stationnement. Congestion de la circulation, saturation de la voirie et encombrement des espaces de stationnement en seraient les conséquences directes.

La participation citoyenne

Vous avez été nombreux à déposer des remarques sur les cahiers de consultation et plusieurs questions précises n'ont retenu aucune attention de la part du commissaire enquêteur.

Les conseils municipaux de Lezennes et V. d'Ascq, ainsi que le conseil communautaire, ayant eux-aussi choisi de les ignorer, l'association s'est donc tournée vers le tribunal.

Un soutien de poids

En décembre, **Marc-Philippe Daubresse (vice-président chargé de l'urbanisme) déclarait à Nord-Eclair que nous avons « juridiquement raison ».**

Et maintenant...

Le dossier sera jugé dans quelques mois. Toute décision de poursuivre le processus d'implantation du stade qui s'appuierait sur le PLU révisé est susceptible d'être frappée d'illégalité.

Le conseil de communauté en images

Nicolas Lebas (UDF) : « **le dossier du Grand Stade fut un long chemin de croix, jalonné de nombreuses stations** »

Rudy Elegeest (MPC) : « **l'histoire du Grand Stade est un fardeau** »

Eric Quiquet (VERT) : « **Nous avons la volonté que les élus du prochain conseil ne soient pas les otages d'une enceinte de spectacles** »

RÉUNIONS PRIVÉES DE LMCU

La démocratie participative s'est définitivement enrayée lors de la dernière réunion publique de juin 2007. Il n'y a plus aucun contact avec les citoyens. Pourtant nous attendons toujours les études d'impact et le plan de desserte.

De leur côté, les dirigeants du LOSC sont très au fait de l'avancée du projet. Personne n'y trouve à redire puisque le stade est construit pour eux...

**Les « 2sous du grand stade » est une association loi 1901 .
Rejoignez-nous, adhérez à l'association.**

NON
au grand stade

<http://nonaugrandstade.free.fr/>
nonaugrandstade@free.fr

Ajout du 21 février 2008

Suite à la parution de la présente lettre, Monsieur Faustin Aïssi nous écrit pour préciser qu'il n'était pas présent à la séance du 1er février et que le vote positif émis en son nom l'a été à son insu, sans procuration valide. Sa lettre de protestation adressée à Alain Cacheux, président du groupe "PS et apparentés" peut être consultée sur notre site web.